Paris, le 10 février 2021

Déclaration liminaire du comité national de l'enseignement agricole du 10 février 2021

En cette période de recrutement dans nos établissements, les travaux relatifs à l'orientation vers l'enseignement agricole et les courriers communs de notre ministère et de l'éducation nationale, rappelant la place de nos formations dans les processus d'orientation, sont les bienvenus. Mais qu'en est-il sur le terrain ? Il semble que les consignes ne percolent pas toujours jusqu'aux principaux acteurs de l'orientation auprès des jeunes. Les équipes dépensent beaucoup d'énergie pour attirer davantage d'élèves mais la pandémie ne nous permet pas d'organiser nos journées portes ouvertes en mode classique, il faut sans cesse trouver des solutions alternatives.

Les protocoles de gestion sanitaire dans les établissements sont encore renforcés. La priorité est bien de protéger la santé des personnels et des apprenants. Les consignes doivent être respectées partout. Les classes sont en formations bimodales de façon très variables sur le territoire. Les conditions d'enseignement qui en découlent pour les apprenants sont très hétérogènes. L'inquiétude chez les jeunes, leurs parents et leurs équipes éducatives, quant aux conditions d'obtention des diplômes pour cette session 2021, ne cesse de croître. Il est urgent d'apporter des clarifications.

Conscient des difficultés de toutes les équipes dans les établissements, dans les services déconcentrés ainsi qu'à la DGER pour travailler dans cette situation, **FO Agricole** rappelle que de plus en plus de collègues et d'apprenants se disent proches de la rupture.

Merci de votre écoute.

Secrétariat FO Agriculture
Site de Marmilhat - 16b rue Aimé Rudel - 63370 Lempdes
Tél. 04 73 42 16 99
E-mail foagriculture@agriculture.gouv.fr

FO Enseignement agricole
B413 – 78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP
Tél : 01 49 55 81-42
E-mail : foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr

www.fo-agriculture.fr - Site : www.foenseignementagricole.fr